

# COMMISSION ROYALE

## ENQUÊTE SUR LES RAPPORTS

QUI EXISTENT ENTRE

### LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

### AU CANADA

---

TORONTO, 23 novembre, 1887.

JOHN FALCONER est appelé et assermenté.

Interrogé par le PRÉSIDENT :—

Q.—Quelle est votre occupation ? R.—Je suis charpentier.

Q.—Depuis combien de temps résidez vous à Toronto ? R.—Il y a eu seize ans dans le mois de mai dernier que je réside en cette ville.

Q.—Avez-vous toujours pratiqué le métier de charpentier ? R.—Toujours.

Interrogé par M. FREED :

Q.—Quel salaire paie-t-on aux charpentiers, aujourd'hui, dans cette cité ? R.—De vingt-deux centins et demi à vingt-cinq centins par heure, à l'exception des contre-mâtres, qui reçoivent 27½ centins.

Q.—Avez-vous un nombre d'heures déterminé pour une journée de travail ? R.—Oui ; durant l'été, la journée de travail est fixée à neuf heures. Naturellement, nous ne pouvons nous attendre maintenant à ce nombre d'heures ; mais, tous comptes faits, nous travaillons encore huit, ou huit heures et demie, et quelquefois, neuf heures par jour, dès maintenant, sur la fin de l'année.

Q.—Est ce pour le travail du dehors, ou du dedans ? R.—Pour le travail du dehors et du dedans, autant que je puis savoir. Du moins, il en est ainsi dans notre atelier.

Q.—Combien de temps, en moyenne, les charpentiers perdent-ils dans le cours d'une année ? R.—Dans ma position, étant ce que vous pourriez appeler un ouvrier d'atelier, ne jouissant pas d'une bonne santé, je considère que je suis passablement employé durant toute l'année. Mais les ouvriers du dehors perdent à peu près, en moyenne, un sixième de leur temps, à cause de la température, du chômage, des fêtes, etc. Je ne crois pas qu'ils travaillent plus de 45 heures, en moyenne, par semaine.

Q.—Avez-vous une idée du nombre des charpentiers, qui perdent ainsi en dehors cette partie de leur temps ? R.—Il est passablement difficile de le dire. Un